

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014025

Signataire : MB/ML

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

OBJET : Accueil d'un jeune en service volontaire européen dans le cadre du programme européen "Jeunesse en Action"

EXPOSE :

Suite à l'appel à projet lancé par l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action, la commune d'Aubervilliers bénéficie depuis le 18 octobre 2010 d'un agrément pour accueillir des volontaires européens dans le cadre de l'action Service Volontaire Européen (SVE).

Au vu du bilan très positif de l'accueil du quatrième jeune volontaire européen entre octobre 2013 et juillet 2014 au sein du service jeunesse pour la réalisation d'un site dédié à l'information Jeunesse et son encadrement des ateliers linguistiques, la ville souhaite reconduire cette expérience sur une durée de 6 mois avec un nouveau jeune en SVE

Ce cinquième accueil permettra de poursuivre l'information auprès des jeunes Albertivillariens sur la mobilité européenne et sur les différents dispositifs du programme jeunesse en action dans le cadre de permanences individuelles ou d'ateliers collectifs.

La participation du volontaire aidera à la dynamisation des projets sur la promotion de la mobilité européenne et internationale, l'expression de la diversité culturelle, notamment de la pratique du multimédia et l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes d'Aubervilliers.

Le jeune volontaire sera principalement au contact de jeunes qui fréquentent le Point Information Jeunesse et aura pour missions :

- participer à des animations européennes valorisant d'autres modes de vie et de culture avec le public jeune. Il pourra, par exemple, intervenir auprès d'établissements scolaires, missions locales et du tissu associatif local, en promouvant la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse.
- travailler sur le site d'informations dédié à la jeunesse dans les locaux du PIJ. Ce site a pour objectif de transmettre l'information des jeunes par le biais du multimédia.

Il pourra, par ailleurs, développer un projet personnel.

Ces missions seront formalisées dans un contrat d'activité qui sera signé par le volontaire.

Le Point Information Jeunesse et les services Vie Associative et Relations Internationales seront impliqués dans l'accompagnement du jeune volontaire.

Le volontaire bénéficiera des avantages en nature suivants pris en charge par la commune :

- Les frais d'hébergement et de nourriture
- Les frais de transport
- La formation linguistique

Le coût global de l'accueil du volontaire pour une période de 6 mois (hébergement, nourriture, transport, argent de poche, cours de langue) est de 5 760 €.

La commission européenne (Institution de l'union européenne qui supervise la mise en œuvre et le bon déroulement du SVE au niveau européen) attribue une subvention de 3 630 €.

La somme restante d'un montant de 2 130 € est à la charge de la ville d'Aubervilliers.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la reconduction de l'accueil d'un cinquième Service Volontaire Européen dans le cadre du programme Jeunesse en action.

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|-------------------------|-------------------|---------------------------|
| M. BEAUDET Pascal | Représenté par : | M. DAGUET Anthony |
| Mme PEJOUX Claudine | Représentée par : | Mme MERCADER Y PUIG Maria |
| Mme DUCATTEAU Sylvie | Représentée par : | Mme VALLY Sophie |
| M. PLEE Eric | Représenté par : | Mme DERKAOUI Mériem |
| Mme MBONDO Thérèse | Représentée par : | M. CHOUDER Féthi |
| M. KADDOURI Nourredine, | Représenté par : | Mme KOUAME AKOUA Marie |
| Mme RABAH Hana | Représentée par : | M. KARROUMI Sofienne |
| Mme ALVES Presilya | Représentée par : | M. ZAIRI Rachid |
| Mme LENZI Ling | Représentée par : | Mme LENOURY Nadia |

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim

ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014025

Signataire : MB/ML

OBJET : Accueil d'un jeune en service volontaire européen dans le cadre du programme européen "Jeunesse en Action"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 novembre 2014 approuvant la participation de la commune d'Aubervilliers à l'action Service Volontaire Européen du programme européen « Jeunesse en action »,

Vu le budget communal,

Considérant que le Service Volontaire Européen permet de renforcer la mise en œuvre de la politique active en matière de jeunesse et de relations internationales, favorisant ainsi la citoyenneté et la mobilité européenne des jeunes et la découverte de la diversité culturelle,

Considérant que le projet d'accueil du jeune en service volontaire européen fera d'objet d'une subvention versée par la commission européenne d'un montant de 3630 €,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE: l'accueil d'un jeune en service volontaire européen dans le cadre du programme européen "Jeunesse en Action" pour une période de 6 mois du 2 janvier au 2 juillet 2015.

ARRETE les modalités de prise en charge financière du jeune volontaire européen par la commune, comme suit :

| Nature des dépenses | Montant mensuel | Total sur 6 mois | Imputation budgétaire | | |
|---|-----------------|------------------|-----------------------|---------|----------|
| | | | Service | Article | Fonction |
| Hébergement au foyer de jeunes travailleurs d'Aubervilliers <i>(remboursement sur facture de l'ALJ 93)</i> | 430 € | 2 580 € | 403 | 6188 | 422 |
| Frais de nourriture <i>(forfait versé à l'intéressé)</i> | 300 € | 1 800 € | 403 | 6188 | 422 |
| Frais de transports <i>(forfait versé à l'intéressé)</i> | 80 € | 480 € | 403 | 6188 | 422 |
| Indemnité mensuelle forfaitaire versée à l'intéressé | 125 € | 750 € | 403 | 64138 | 422 |
| TOTAL | 935 € | 5 550 € | | | |

DIT que la subvention versée par l'Union européenne pour l'accueil du jeune volontaire, d'un montant de 3 630€, est inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

| service | chapitre | article | fonction |
|---------|----------|---------|----------|
| 403 | 74 | 7477 | 422 |

Reçu en préfecture le : 19/12/2014
Publié le : 19/12/2014
Certifié exécutoire le : 19/12/2014



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI



L'Adjoint délégué

Sofienne KARROUMI